

1956

A I D E - M E M O I R E

A l'intention des citoyens-électeurs de Saxon

Les séances du Conseil communal ont toujours piqué la curiosité du citoyen. Ceci est tout naturel pour qui s'intéresse à la chose publique. L'abondance de la matière ne permet pas d'étudier en détail toutes les interventions avisées ou inopportunes qui ont été faites, au cours de cette dernière législature. Aussi, convient-il de relater, en résumé, certains petits faits qui éclaireront le lecteur.

29.1.1954 :

Joseph Felley, Président : Le Curé doit nous payer la location du jardin ! Le Curé ne nous rapporte pas un sou !

Etienne Perrier, Conseiller : Il faut ouvrir de nouveaux cafés - c'est nécessaire ! -

23.2.1954 : On apprend la composition clandestine de l'équipe de lutte contre le pou de San José (vous retrouverez tous les noms très facilement si vous ne les recherchez pas dans les parrains de la liste de BIEN PUBLIC No 2.)

13.3.1954 : Plaidoyer pondéré, selon ses habitudes, de Mr. le Conseiller Etienne Perrier, en faveur de l'Union des viticulteurs valaisans (U.V.V., à ne pas confondre avec U.P.V.)

7. 7.1954 : Déclaration rassurante de Mr. le Conseiller Etienne Perrier : "Le devis du chemin des Etablons - pente 20% - largeur 2 m 50 - se monte à Fr 25'000.-- (nous soulignons que le coût réel a dépassé le double du chiffre ci-dessus ! Sans commentaires ....)

Pour couper court à tous les bruits mensongers qui ont circulé dans la population, sur l'affaire de Plan-Bot, la majorité du Conseil décide de rendre public que la parcelle de Melles Mermoud a été régulièrement et légalement acquise aux enchères. Dont acte :

28.8.1954 :

Etienne Perrier, Conseiller : Nouveau devis pour le chemin des Etablons = Fr 42'000.-- L'assurance formelle est donnée que le coût de cette oeuvre n'excédera pas Fr 25'000.-- à Fr 30'000.--

15.10.1954 : La majorité du Conseil décide d'offrir une couronne, lors des obsèques du Cpl Heymoz - Le Président Joseph Felley s'y oppose.

2.12.1954 : Laborieuses délibérations sur le rachat du Terrain de sports (à ce jour, rien n'a encore été fait).

./.

3.5.1955 : Deuxième lecture du budget : Le Président Joseph Felley fait supprimer un poste de Fr 300.-- prévu par le Conseiller René Felley, pour le gravelage de l'allée principale du cimetière. (en 1956, ce travail a été effectué; les citoyens auront pu juger de sa nécessité).

21.7.1955 : Devis de la construction du châlet des Etablons Fr 103,930.- (sans la lumière électrique indispensable au confort des vaches)

9.12.1955 : Importante séance avec la Commission fédérale, concernant la classification du vignoble. Le Conseiller Etienne Perrier déclare textuellement : " La Commission nage complètement" (il manquait au sein de cette Commission un Conseiller national !)

11.1.1956 : Démission de Mr. Jules Forré, datée du 2.1.56. La majorité du Conseil accepte cette démission avec remerciements pour les services rendus. - Intervention de Mr. Henri Claret Conseiller : " Il n'est pas nécessaire d'avoir deux forestiers; un permanent serait suffisant." (on pourrait lui coller un aide, à condition, bien entendu, qu'il fasse profession de foi upéviste !)

16.3.1956 : Le Fonds national suisse pour les dommages non-assurables fait savoir qu'il ne peut intervenir dans le paiement des dégâts occasionnés par le gel de février. Les démarches intelligentes entreprises, en dehors du Conseil, par la majorité ont obtenu un heureux aboutissement. Tous les propriétaires lésés en seront prochainement convaincus. Là, comme dans le domaine du dépérissement de l'abricotier, le rôle exercé par le Bureau du Conseil a été pratiquement nul et sans aucun effet.

22.3.1956 : Une pétition est lancée contre la désignation du candidat garde-forestier. Elle subit le même sort que toutes les autres petites manoeuvres entreprises dans le but, avoué ou non, de torpiller cette candidature.

10.4.56 : Il est décidé de demander au Conseil d'Etat la classification de la route Sapinhaut - La Luy. Le Conseiller-Député Etienne Perrier va intervenir en haut lieu. Nous sommes sûrs d'obtenir satisfaction ! Résultat = réponse négative! POURQUOI ? Avis aux amateurs de devinettes !

26.7.55 : L'examen des pièces comptables Nos 880 et 882 permet de constater qu'en une quinzaine, TORNAY Emile a touché Fr 500,90, ROTH Georges a touché Fr 408,25.

M o r a l i t é : tout travail mérite juste salaire!

27.4.1956 : Une demande de concession de tea-room, présentée par la "Florescat" ne peut être admise, les bases légales faisant défaut. (n'a-t-on pas affirmé souvent qu'il y avait trop de commerces à Saxon ?)

Assemblée primaire du 28.4.1956 :

SCANDALE DE L'ORGANISTE -

Etienne Perrier, Conseiller (Juriste à ses heures) :

" La Constitution ne prévoit pas ce genre de dépenses."

Tornay Edelbert (candidat en liste) :

" Que celui qui veut employer l'orgue le paie lui-même."

Pédroni Alphonse (candidat en liste) :

" Les Catholiques n'ont qu'à payer eux-mêmes, s'il n'y a pas unanimité."

26.11.1956 : Réception de la décision du Conseil d'Etat.  
Le vote illégal de l'assemblée primaire est cassé; le traitement de l'organiste est maintenu! (à nouveau ..... sans commentaires .....)

Lors des diverses manifestations qui se sont déroulées dans notre Commune, l'Administration a été largement représentée. Nous pensons tout spécialement à l'assemblée du Corps enseignant - à la Fête du Cinquantenaire du Collège - à la Réunion de la Société d'Histoire naturelle - aux assises de l'Association des Voyageurs de Commerce - etc., etc.

En toutes ces circonstances, nos hôtes d'un jour ont été grandement impressionnés par les propos éloquentes et flatteurs tenus à leur égard. (Le lecteur avisé ne croira pas que nous avons ironisé, lors de la rédaction de ce dernier paragraphe!)

#### C O N C L U S I O N

---

Leurs préférences et leurs vœux :

---

JOSEPH FELLE : manger du Curé ... et pouvoir encore présider.

HENRI CLARET : traité de sylviculture appliquée -  
exploitation rationnelle des bois,  
avec tronçonneuse à moteur.

ETIENNE PERRIER : aider la Hongrie (patron de ce dernier  
Pays : St-Etienne)

EDELBERT TORNAY : garder la Foi dans le retour aux charges  
publiques (si tout va bien)

ALPHONSE PEDRONI : la conversion des Pêcheurs (en commençant  
par les plus proches)

Des citoyens bien renseignés.